RCS : BREST
Code greffe : 2901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00160
Numéro SIREN : 827 579 525
Nom ou dénomination : ABERTURA

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2019 sous le numéro de dépôt 9025

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 - 29219 BREST CEDEX 2
www.greffe-tc-brest.fr
Tel :02.98.43.31.31 Fax 02.98.43.82.98

RECEPISSE DE DEPOT

ABERTURA
Le Cun
29600 Saint-Martin-des-Champs

V/REF :
N/REF : 2018 B 160 / 2019-A-9025

Le greffier du tribunal de commerce de Brest certifie qu'il a reçu le 09/07/2019, les actes suivants :

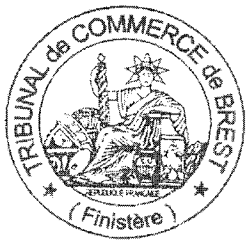
Procès-verbal en date du 08/02/2019
- Projet de réduction du capital sous condition suspensive.

Concernant la société

ABERTURA
Société par actions simplifiée
Le Cun
29600 Saint-Martin-des-Champs

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-A-9025 le 09/07/2019
R.C.S. BREST 827 579 525 (2018 B 160)

Fait à BREST le 09/07/2019,
LE GREFFIER



SAS ABERTURA
Société au capital de 10 000 Euros
Siège social : Le Cun 29600 SAINT MARTIN DES CHAMPS
RCS BREST : 827 579 525 00029

Dépot N° 2019/A/9025
Le 09 JUIL. 2019
R.C.S. BREST

PROJET DE REDUCTION DE CAPITAL

DU 08 FEVRIER 2019

L'an deux mille dix neuf
Le 08février
A 09 heures

Le soussigné, la société ADK SGPS SA représentée par son président, actionnaire unique de la société ABERTURA au capital de 10 000 euros et propriétaire de la totalité des 1000 actions de 10 €,

Envisage la réduction du capital de la société ABERTURA non motivée par des pertes en date du 1er mars 2019.

Pour permettre aux créanciers de pouvoir former opposition à la décision devant le tribunal de commerce dans le délai de 20 jours, l'associé unique présente ce projet de réduction de capital.

La résolution proposée sera la suivante :

L'actionnaire constate que le capital est libéré de moitié et décide de renoncer à appeler la partie du capital non encore versée.

Il est procédé à une réduction de moitié de la valeur nominale des actions qui passe ainsi de 10 € à 5 €.

Par conséquent, le capital après la réduction de la valeur nominale est fixé à 5 000 €, divisé en 1000 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 5 €.

L'opération de réduction de capital sans remboursement à l'actionnaire unique est soumise au droit fixe des actes innommés de 125 €, somme que la société ABERTURA accepte de prendre en charges.

Société ADK SGPS SA